



Commission des Anciens et Amis
du Maquis de Coatmallouen

Pôle de l'Étang-Neuf

22 480 SAINT-CONNAN



(Annexe)

82^{ème} anniversaire des combats du maquis de Coatmallouen PLESIDY – SAINT-CONNAN.

(Déroulement chronologique de la cérémonie du samedi 25 juillet 2026)

09 h 00 / 09 h 30 : Mise en place sous l'égide des responsables du protocole.

(Messieurs P. BOYER et P. HAMONIC)

09 h 30 / 10 h 15 : Cérémonie religieuse.

(Chants de la chorale paroissiale de Bourbriac)

A la fin de la bénédiction, prière du parachutiste (CD Y.GUENNIC, voix du Cdt ROBERT)

(Musique « Hey Jude » par la fanfare)

10h 15 / 10 h 20 : Accueil de monsieur le Préfet des Côtes-d'Armor. (« Aux champs » par la fanfare)

(Madame le maire de ST-CONNAN & monsieur le maire de PLESIDY ainsi que le président de l'association.)

10 h 20 / 10 h 25 : Mot d'accueil de monsieur Jean-Yves PHILIPPE, vice-président en charge de la commission des Anciens et Amis du maquis de Coatmallouen en compagnie de monsieur Philippe PICOU, président du pôle de l'Étang-Neuf.

10 h 25 / 10 h 30 : Survol du site de Coatmallouen par un avion de reconnaissance d'époque.

(Musique fanfare – « Le jour le plus long » avant le défilé)

10 h 30 / 11 h 00 : Défilé de piétons en costume d'époque et de véhicules militaires de la Seconde Guerre mondiale, commenté par monsieur Jean-François BOTHOREL.

11 h 00 / 11 h 10 : Cérémonie des « couleurs » avec le concours de la fanfare de Corlay - St Nicolas-du-Pélem - Gouarec.

- Aux ordres du chef d'escadron de réserve Patrick HAMONIC :

(trois parachutistes UNP 22 au mât des couleurs)

« Garde à vous ! » (Musique)

« Attention pour les couleurs ! »

« Prêt ! »

« Envoyez ! » (Musique - sonnerie au drapeau)

Marseillaise (Fanfare, participants & public)

11 h 10 / 11 h 15 : Chanson « Flotte petit drapeau ! » (CD Y.GUENNIC, voix de Pierre Ziegler)

11 h 15 / 11 h 30 : Allocution de madame Christelle SERANDOUR, Maire de ST-CONNAN.

11 h 30 / 11 h 45 : Allocution de monsieur le Préfet des Côtes d'Armor.

11 h 45 / 12 h 15 : Dépôts de gerbes : (Musiques fanfare Schubert - Finlandia)

Arlette LE HOUERFF (Appel des personnalités)

(Préparation des gerbes : Philippe, Pascal et Jean-Claude)

(Les personnes déposant une gerbe seront accompagnées, à chaque fois, de deux enfants des communes de Plésidy et Saint-Connan en concertation avec les maires.)

12 h 15 / 12 h 20 : Appel aux morts.

(Lecture de tous les noms figurant sur la stèle par Philippe BOYER avec, à chaque nom, la phrase « mort pour la France ! » reprise par l'assistance.)

12 h 20 / 12 h 25 : « Sonnerie aux mort ! » (Fanfare)

« Minute de silence ! »

12 h 25 / 12 h 30 : Chant de la Brabançonne, hymne en l'honneur de la délégation belge (Fanfare)

(A saluer pour les personnes en tenue)

12 h 30 / 12 h 35 : Chant de la Marseillaise (Fanfare et assistance)

12 h 35 / 12 h 40 : Chant des partisans (Yann LEM – LE MAGOAREC)

12 h 40 / 12 h 50 : Sur la musique de la fanfare (*souvenez-vous*), saluts et remerciements des autorités, aux portes-drapeaux présents, aux bénévoles en tenue d'époque, aux propriétaires des véhicules militaires anciens ainsi qu'aux formations des parachutistes de l'UNP 22.

12 h 50 : Annonce du vin d'honneur offert sur place par la municipalité de ST-CONNAN.

A l'issue du vin d'honneur, un repas sera servi à la salle des fêtes de Plésidy

(Repas à réserver auprès du trésorier, monsieur Philippe HATTON.

Tél : 06.63.68.71.90 – Mail : lyndahatton@hotmail.com)